Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213501034-20260225-20260202-DE

République Française Ille-et-Vilaine Arrondissement FOUGERES -VITRÉ	DELIBERATIONS de la commune d'**EANCÉ** – 35640 Séance du 25/02/2026
Nombre de membres Afférents au Conseil Municipal : 11 En exercice : 11	L'an 2026, le vingt-cinq février à 20h15, le Conseil Municipal de la commune d'ÉANCÉ s'est réuni sous la présidence de Monsieur SOULAS Raymond, Maire, en session ordinaire. La convocation et l'ordre du jour ont été transmis et affichés à la porte de la Mairie 18/02/2026.
	Présents : Raymond SOULAS ; Gisèle GESLIN, Marie ALONSO, Cédric VALAIS ; Céline ROUSSEL, Florent BONDU ; Thérèse MONNET ; Patricia BOUCAULT, Alexis JOLY, Daniel NOURY. Excusé(es) : Mickaël YOU Absent(es) : Secrétaire de la séance : Thérèse MONNET

2026-02-02- Subventions aux associations

Monsieur le maire présente l'ensemble des demandes de subventions transmises par les associations pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité de versement des subventions suivantes :

	Subventions 2026
ASCE	100€
UNC	160€
ACCA	250€
Club	650€
APPE	300€
Clic roche aux fées	219€
Association jumelage	40€
Prévention routière	50€
Ecole du Theil de Bretagne	426.62€
Ecole d'Ombrée d'Anjou	291.31€

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213501034-20260225-20260202-DE

RPI les trois clochers	
Contrat d'association	19 334€
Cantine	8 996.43€
garderie	2 033.46€
Fournitures administratives	660€
Piscine	579.60€
Total	31 603.49€

Le conseil A l'unanimité valide les subventions aux associations communales et extérieures et autorise M. le Maire à passer les écritures comptables.

En ce qui concerne le RPI « Les 3 Clochers », Le conseil valide à l'unanimité le montant des subventions demandées (31 603.49€)
Cependant après avoir voté à bulletin secret le conseil, à la majorité (7 voix contre 3) émet une réserve et décide que le paiement de cette subvention de fonctionnement ne se fera que si le RPI est maintenu.

Pour extrait conforme,

Le registre dûment signé,

Le secrétaire de séance,
Thérèse MONNET

Le Maire,
Raymond SOULAS

MAIRIE d'EANCE
35640 ILLE ET VILAINE